



HAL
open science

Master MEEF 1 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF 1 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré. 2017, Université d'Orléans. hceres-02029066

HAL Id: hceres-02029066

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029066>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'enseignement, de
l'éducation et de la formation –
premier degré (MEEF 1^{er} degré)

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'homme et des sociétés

Établissement déposant : Université d'Orléans

Présentation de la formation

Ce master relève de la mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Premier degré* (MEEF 1^{er} degré). Elle a pour vocation première de former des futurs professeurs des écoles. La majorité des étudiants étant susceptible de devenir fonctionnaire d'état, cette mention est contrainte par un certain nombre de textes : le cadre national est fixé par l'arrêté du 27 août 2013 publié au journal officiel du 29 août 2013 ; les connaissances et compétences attendues à l'issue de ce diplôme sont décrites dans l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au journal officiel du 18 juillet 2013.

Ainsi la première année de master (master 1) doit permettre de préparer le concours de professeur des écoles tout en débutant la formation au métier, notamment par l'acquisition progressive d'une culture commune aux personnels de l'enseignement et de l'éducation.

La particularité la plus saillante de ce master est liée au fait que les étudiants de deuxième année de master (master 2) lauréats du concours de professeur des écoles sont également fonctionnaires stagiaires et qu'à ce titre ils doivent un demi service d'enseignement en responsabilité dans une école.

Ce master est porté par l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) Centre Val de Loire de l'académie d'Orléans-Tours, qui est une composante de l'Université d'Orléans. L'Université François-Rabelais de Tours cohabilité par ailleurs ce diplôme.

Les cours ont lieu sur six sites de manière identique afin de mailler le territoire éducatif de l'académie, ceci au plus près du lieu d'exercice de la mission de service public affectée aux étudiants fonctionnaires stagiaires. Aussi les cours sont-ils dispensés en présentiel.

Analyse

Objectifs

Si l'on associe l'exposé succinct donné par le dossier (objectifs scientifiques, objectifs professionnels et compétences générales attendues), le contenu de la fiche RNCP (faisant référence aux textes officiels), et la finalité première de la mention 1^{er} degré des masters MEEF, nous pouvons affirmer que les objectifs sont en adéquation avec le métier de professeur des écoles. Cependant, certains objectifs fondamentaux comme le développement d'une culture commune ou encore le développement professionnel par la recherche ne sont pas rappelés. Aucune spécificité d'ordre local n'est en outre mentionnée. Dans la fiche RNCP sont également précisés les types d'emplois accessibles en cas d'échec au concours (formateur en organisme de formation, chargé de mission en collectivité territoriale, animateur-médiateur). L'emploi « manager d'école » n'est pas suffisamment explicite au regard de son statut notamment.

Organisation
<p>Bien qu'incomplètement chiffrés, les fondamentaux sont là : tronc commun, enseignements disciplinaires, didactique des disciplines, et place de la recherche. Les quotités horaires des différentes unités d'enseignement (UE) sont données, mais leur éventuelle appartenance au tronc commun n'est pas précisée, au même titre que le nombre d'ECTS affecté à chacune d'entre elles. Le nombre d'heures dispensées en master 1 dépasse la fourchette haute préconisée par le cadrage national (606 heures contre 550 heures). Le master 1 est surtout axé sur la préparation au concours, les éléments relatifs à la professionnalisation et à l'élaboration d'une culture commune étant plutôt marginaux. Ainsi, sur les six UE déclinées sur chacun des deux premiers semestres, les deux UE à finalité plus explicitement professionnelle représentent environ 22 % des heures du master 1. La nouvelle maquette du master 2, qui comprend 266 heures (soit la fourchette basse du cadrage national), traduit la volonté des formateurs d'aborder ce diplôme par les compétences professionnelles sous une forme curriculaire. Cette maquette montre une réelle progressivité dans l'acquisition des compétences du référentiel de 2013 mais aussi un réel accompagnement des fonctionnaires stagiaires dans leur entrée dans le métier qui répond à leurs besoins spécifiques en fonction de leur lieu de stage.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les enseignements de ce master sont dispensés de manière identique sur six départements différents à Bourges, Châteauroux, Tours-Fondettes, Blois, Chartres et Orléans. Le diplôme fait l'objet d'une cohabilitation entre l'Université d'Orléans (université intégratrice) et l'Université François-Rabelais de Tours. En revanche, l'actuelle concurrence entre les universités de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard-de-Vinci devrait s'amoindrir compte tenu du départ effectif de l'Université de La Rochelle de cette ComUE, et du départ souhaité des universités d'Orléans et de Tours. L'insuffisante implication des laboratoires de l'université d'Orléans est à regretter, d'autant que l'ESPE n'a pas de laboratoire associé. Des passerelles existent avec d'autres masters, notamment le master de sciences de l'éducation de l'Université François-Rabelais de Tours ou encore sciences du langage. Il existe un fort partenariat avec le Rectorat et les services académiques de l'éducation nationale des six départements, partenariat concrétisé par une convention annuelle avec le Rectorat.</p> <p>Cette formation semble avoir trouvé son positionnement optimal avec des liens étroits et cohérents entre les universités d'Orléans et de Tours et le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'ESPE distingue l'équipe de formation (en charge du portage du diplôme) constituée de 3 maîtres de conférences de l'équipe pédagogique constituée de 30 enseignants chercheurs, 107 enseignants du second degré (temps plein ou partagés) et 7 enseignants du premier degré. Sont également associés des professeurs des écoles maîtres formateurs (nombre non précisé). La part des enseignants chercheurs par rapport aux enseignants du second et du premier degrés correspond globalement à ce que l'on peut observer dans les autres ESPE. C'est donc une équipe aux profils complémentaires qui intervient sur ce diplôme. A noter que des journées de concertation entre formateurs (y compris les professeurs formateurs académiques et les professeurs des écoles maîtres formateurs) utilisées pour échanger, se former et communiquer, ont été créées avec succès ; cependant un gros travail de formation de formateurs reste encore à faire afin de permettre l'évolution d'un certain nombre de pratiques de formation encore inadéquates avec une logique de professionnalisation et d'alternance intégrative. Des séminaires et groupes de travail ont également été constitués permettant aussi d'associer les corps d'inspections.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'effectif du master 1 MEEF 1^{er} degré est important et en augmentation permanente passant de 276 en 2012-2013 à 436 en 2015-2016 avec un taux de passage moyen en master 2 voisin de 81 %. La mention obtient de bons résultats au concours de recrutement de professeur des écoles : en 2013-2014, presque 83 % des étudiants de master 1 étaient admis au concours. En 2015-2016, un tiers des étudiants de master 2 n'étaient pas lauréats et se destinaient dans leur majorité à repasser le concours.</p> <p>Les effectifs en master 2 sont également en augmentation. Le taux de validation est égal à 87 %. Les données fournies ne permettent pas de savoir quelle est la part relative des fonctionnaires stagiaires et des étudiants non titulaires du concours dans les 13 % d'échec. Il reste qu'avec des taux de réussite important tant en master 1 qu'en master 2, la formation semble répondre à ses objectifs. Les lignes du tableau des effectifs différenciés de master 2 ne permettent pas d'éclairer davantage les éléments de réussite compte tenu de la non additivité des effectifs des profils des étudiants de master 2 par rapport à l'effectif total.</p>

Place de la recherche
<p>La recherche est présente dans la maquette dès le master 1 à travers une initiation créditée de 10 heures au semestre 1 et 10 heures au semestre 2. En master 2, la recherche est intégrée au mémoire conformément à l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des masters MEEF et est créditée de 6 heures. La place de la recherche au sein du master est insuffisante. Le volume horaire dédié est trop faible pour pouvoir mettre en œuvre une réelle initiation à la recherche et permettre aux étudiants de s'engager dans la construction de compétences réflexives et analytiques durant le master. De ce point de vue, le mémoire pourrait jouer un rôle plus important dans les modalités de formation envisagées au master 2 et être un des points d'ancrage de la logique de professionnalisation traversant cette année de formation. Ce sont les enseignants chercheurs de l'ESPE qui coordonnent la recherche sur les différents sites. Deux projets relatifs à la recherche sont en cours : création d'une équipe d'accueil à l'ESPE et création d'une fédération régionale de la recherche en éducation. La première option mérite plus particulièrement d'être encouragée.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation est très importante pour les masters MEEF qui sont des masters à vocation professionnelle. La maquette de ce master atteste d'une prise en compte très soignée de cet aspect puisque l'intégralité des unités d'enseignement du master 2 est orientée métier. Ainsi, l'aspect curriculaire renforce le caractère professionnel de ce master, notamment au regard de la polyvalence du professeur des écoles. Cette dynamique devrait pouvoir irriguer l'ensemble du parcours des futurs enseignants : depuis la préprofessionnalisation en licence, le master 1 et les premières années de titularisation. L'ESPE met déjà en place de nombreux modules de préprofessionnalisation en licence et travaille à ce que ces parcours soient davantage reconnus au sein du master (notamment par validation d'acquis). La fiche RNCP est correctement renseignée.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le master décrit ici respecte le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF (arrêté du 27 août 2013) qui prévoit des stages d'observation et de pratique accompagnée en master 1 et un stage en responsabilité en master 2, le lieu de ce stage étant défini par le rectorat de l'académie. L'année de master 1 comprend trois semaines de stage sur deux périodes. On notera en master 1 la valorisation possible d'une expérience d'ouverture professionnelle (deux jours minimum) intéressante mais pour laquelle nous ne disposons pas d'information. Il convient cependant de renforcer le caractère formatif des stages, qui ne doit pas s'entendre comme un simple lieu de pratique du métier. Ceci ne peut se faire qu'à travers des liens étroits et des contacts réguliers avec les maîtres de stage qui doivent avoir accès aux différents éléments enseignés dans la formation. Les non lauréats du concours ont la possibilité de faire un stage hors Education nationale (existence de conventions avec des associations et collectivités territoriales).</p>
Place de l'international
<p>Les masters MEEF n'ont pas vocation immédiate à être ouvert à l'international, l'objectif premier étant la formation de fonctionnaire d'état. Néanmoins, l'étude des systèmes éducatifs étrangers pouvant constituer un apport intéressant pour la formation (éducation comparée), l'ESPE Centre Val de Loire a prévu d'envoyer 37 étudiants du master 1 MEEF 1^{er} degré à l'étranger ; d'ailleurs un enseignement « Langues vivantes étrangères et FLE dans la perspective du stage à l'étranger » leur est proposé. En outre, 7 stagiaires donc inscrits en master 2 devraient également profiter d'une mobilité internationale. Cette démarche doit être encouragée d'autant plus que les contraintes importantes qui pèsent sur les masters MEEF la rendent difficile à mettre en œuvre.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement en master MEEF 1^{er} degré est très large en termes de profil étudiant compte tenu du caractère polyvalent du professeur des écoles. Les résultats au concours (déclaratifs et associés au nombre d'étudiants de master 2) sont bons. Il est pointé par l'ESPE Centre Val de Loire que les demandes de réorientation en cours de master sont marginales. A ce titre, des passerelles existent avec le master de sciences de l'éducation de l'université de Tours ou sciences du langage ou encore avec la mention <i>Pratiques et ingénierie de la formation</i>. En 2015-2016, six étudiants suivaient le master 2 en vue d'une insertion professionnelle autre que professeur des écoles, les stages ayant lieu dans des associations du secteur de l'enfance et de l'éducation. Chaque étudiant de ce master bénéficie d'un référent universitaire. En master 2, un référent métier est désigné en sus par le rectorat. Cinq visites sont organisées en master 2, soit un nombre important et non réglementé, preuve de l'intérêt porté par les formateurs de l'équipe pédagogique à leurs étudiants. Enfin, un parcours post MEEF ouvert aux titulaires, donc en formation continue, permet un renforcement professionnel et une aide pour ceux qui sont en « situation de vulnérabilité ». Cette offre de formation continuée mérite d'être encouragée.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
Le maillage territorial sur les six centres de formations permet de faire les cours en présentiel. Des ressources en ligne sont également mises à disposition des étudiants comme des formateurs. Concernant les emplois d'avenir professeur/étudiant apprenti professeur (EAP), la seule modalité actuellement mise en place est la dispense de stage d'ouverture. Il semblerait pertinent d'aller plus loin dans la reconnaissance de leur implication dans les métiers de l'enseignement. Le numérique éducatif est lui enseigné sur 24 heures en master 1 dans deux unités d'enseignement. En master 2, cet enseignement est intégré dans toutes les unités d'enseignement. Les documents fournis ne font pas état du certificat informatique et internet niveau 2 enseignant (c2i2e).
Evaluation des étudiants
Les informations transmises montrent qu'une attention particulière a été portée sur l'évaluation des étudiants. Celle-ci répond à la fois aux critères universitaires et aux multiples caractéristiques du métier de professeur des écoles à travers des modalités différenciées : orales, écrites, production de support de natures différentes... Les règles de délivrance des ECTS ne sont pas précisées.
Suivi de l'acquisition de compétences
Rien n'est précisé de manière explicite dans les documents fournis. Néanmoins les professeurs des écoles stagiaires étant évalués par un jury académique, qui émet un avis en se fondant sur le référentiel de compétences du 1er juillet 2013, le suivi de l'acquisition de ces compétences doit faire partie des documents transmis. Il ne semble pas exister de portfolio ou de portefeuille de compétences mis au service de cette évaluation. Un exemple de supplément au diplôme a été fourni sur le modèle Europass. Il n'est pas relatif au master MEEF mais à un master de droit, économie, gestion. Le modèle est intéressant s'il est rempli de manière détaillé.
Suivi des diplômés
Il n'y a pas actuellement de suivi des diplômés. Cela constitue cependant une des orientations du conseil de perfectionnement du diplôme.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il existe au sein de l'ESPE Centre Val de Loire un comité de suivi premier degré qui associe la direction de l'ESPE, les six responsables de centre, le directeur académique des services de l'éducation nationale et six inspecteurs de l'éducation nationale. De plus, comme dans tous les ESPE, il existe un conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Le conseil de perfectionnement du diplôme associe notamment les responsables du diplôme, des étudiants de première et seconde année, un enseignant de chaque université, deux inspecteurs de l'éducation nationale, deux professeurs des écoles maîtres formateurs, et deux membres du personnel administratif. Le master MEEF premier degré est clairement bien piloté comme l'atteste d'ailleurs le fait qu'il soit identique sur les six sites de formations. Il existe une évaluation des enseignements par les étudiants : cette évaluation a d'abord été mise en place en master 2 avec un taux de retour de 80 % puis en master 1. Les étudiants de master 1 ont émis globalement un avis positif sur leur formation. Les résultats sont analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit en fin de semestre.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les résultats tant du point de vue de la réussite au concours qu'au master sont très positifs.
- Ce master est très ancré dans la réalité du métier avec une forte dynamique locale visible dans la reconfiguration récente du master 2, qui est maintenant bien professionnalisée, organisée par grands champs de compétences et qui prend en compte la diversité et la spécificité des publics d'étudiants/stagiaires en offrant un réel accompagnement à l'entrée dans le métier.
- Il existe une bonne prise en compte des non lauréats du concours par une offre de formation et de stage en master 2 qui permet la construction d'un autre projet professionnel par ces étudiants.

Points faibles :

- La première année de master est un peu trop construite autour du concours donc pas assez intégrative.
- La culture commune notamment inter-degrés semble encore à construire.
- La place de la recherche et du mémoire reste minorée, ne jouant pas le rôle attendu dans la construction des compétences par les étudiants. L'environnement recherche en éducation manque de structuration.
- Le rapport d'autoévaluation a été rédigé de manière trop lacunaire, ce qui rend difficile l'évaluation externe.

Avis global et recommandations :

La réflexion et la dynamique engagées lors de la reconfiguration du master 2 devraient être étendues au master 1 afin de mettre du lien et de la continuité entre les deux années et participer ainsi à la constitution progressive d'un réel continuum de formation. Cela pourrait passer par la mise en place de dispositifs de formation se déclinant au cours des quatre semestres comme la culture commune et l'initiation à la recherche permettant ainsi de montrer la continuité et la progressivité de la formation au-delà des finalités spécifiques que revêt en partie le master 1 (préparation au concours) et le master 2 (accompagnement à l'entrée dans le métier).

L'aspect recherche mériterait d'être soutenu notamment par la création d'une équipe d'accueil à l'ESPE, permettant de regrouper les enseignants chercheurs investis dans ce champ de recherche.

Observations de l'établissement



Pas d'observation pour la mention

Fait à Orléans, le 1^{er} juin 2017

Le Président

Ary Bruand